



PROJETS ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE des « Aumôniers du Travail »

En cohérence avec la Constitution de notre pays, la Communauté française de Belgique a promulgué en juillet 1997 un décret fixant les missions de l'école obligatoire. On peut focaliser ces missions selon les 3 axes suivants ;

1. L'enseignement doit promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
2. L'enseignement doit amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Bien plus, il doit leur garantir de réelles chances d'émancipation sociale.
3. L'enseignement doit préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Associé en tant qu'organe de coordination de pouvoirs organisateurs, le Conseil Général de l'Enseignement Catholique a publié un document intitulé « Mission de l'école chrétienne ». Ce document affirme la spécificité du projet de l'école chrétienne.

Les Aumôniers du Travail, Pouvoir organisateur, partie prenante du SeGEC, et forts de leur expérience acquise au cours d'un siècle d'action, entendent préciser, en cohérence avec les textes fondateurs rappelés ci-dessus, la spécificité de leurs projets éducatif et pédagogique.

Voilà un siècle, les Fondateurs de la Congrégation des Aumôniers du Travail définissaient avec clarté leur projet pédagogique : former des travailleurs et des contremaîtres instruits et chrétiens, pour servir de guides et de références au monde ouvrier du 19^{ème} siècle finissant. Face à l'état lamentable des conditions de travail et d'existence des ouvriers dans un contexte large d'indifférence ou de fatalisme, les Aumôniers du Travail lançaient leur grand défi : « **Remettre l'homme debout, par la Justice et la Charité** ».

On peut constater que les objectifs du Décret fixant les missions de l'école sont déjà largement évoqués dans ce paragraphe ; la promotion de l'homme en tant que personne, la volonté de lui donner la possibilité de s'intégrer économiquement à la société et la prise en compte de sa dimension sociale.

Ces valeurs universelles sont pour nous, fondées sur la personne du Christ et son message libérateur révélé par l'Evangile et perpétué par la Tradition et les Communautés Chrétiennes. L'enseignement qui est dispensé dans les écoles des Aumôniers du Travail s'inscrit donc dans la lignée de l'humanisme chrétien.

Convaincus qu'on humanise pleinement en ouvrant l'élève au Christ et à Dieu, nous veillons dans les écoles des Aumôniers du Travail à promouvoir un enseignement basé sur le bien commun que sont les valeurs évangéliques : le respect de l'autre, la reconnaissance des potentialités de chacun, le sens du pardon, la gratitude, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité.

Les écoles des Aumôniers du Travail contribuent ainsi à la mise en place d'un monde plus fraternel, et par-là, à la réalisation du Royaume de Dieu.

Aujourd'hui, dans une société de plus en plus désévangélisée et parfois en voie de déshumanisation, la pertinence et la légitimité d'un enseignement chrétien méritent d'être réaffirmées avec force. Cette situation n'est paradoxale qu'en apparence. En effet, nous pensons que la réelle promotion des valeurs mentionnées ci-dessus passe par un constant ressourcement en la personne du Christ.

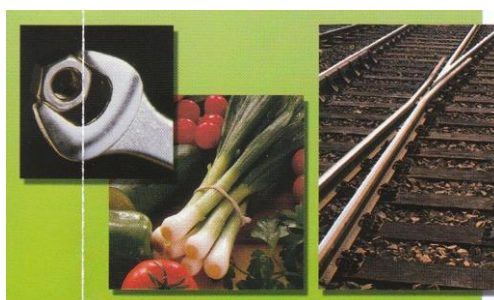
L'enseignement doit assurer la promotion de la totalité de la personne de chacun des élèves

PROJET EDUCATIF	PROJET PEDAGOGIQUE
L'objectif des écoles organisées par les Aumôniers du Travail est de promouvoir l'homme en devenir, présent en chaque élève ou étudiant, à la lumière des valeurs évangéliques en général et de celles de justice et de charité en particulier, chaque jeune faisant l'objet d'une attention particulière.	▪ Proposer aux jeunes la référence des grands humanistes, notamment chrétiens ▪ Mettre en place une équipe d'animation pastorale ▪ Favoriser la célébration des temps forts de l'année liturgique ▪ Ménager dans l'école un espace permettant l'intériorité
Si ce jeune est en difficulté, fragilisé ou défavorisé pour diverses raisons, scolaires, familiales ou autres, il est chez nous le sujet d'une préoccupation plus grande encore. Chacun doit se sentir accueilli, accepté, aidé et valorisé dans toute la richesse de sa dimension culturelle.	▪ Développer une structure permettant l'écoute ▪ Libérer du temps pour l'accueil, le dialogue, la réconciliation (aussi bien avec l'élève qu'avec ses proches) ▪ Concrétiser l'attention portée aux plus faibles par des choix dans l'octroi des moyens (dans la mesure des possibilités)
Notre projet se veut généreux, il se doit d'être exigeant. Aussi, le devoir d'être accueilli, d'être aidé et d'être valorisé doit être suivi du devoir de respecter les valeurs promues par les communautés éducatives, de travailler et de s'engager dans son métier d'étudiant et de reconnaître chaque personne.	▪ Encourager la réflexion et le travail sur les droits et responsabilités des élèves ▪ Développer un espace de construction de la « Loi »
Le projet des Aumôniers vise au développement et à l'épanouissement de toutes les dimensions de la personne de l'élève en l'acceptant là où il est, avec ses faiblesses et ses atouts. Chaque homme a des talents qu'il s'agit de lui faire découvrir et de développer.	▪ Inviter chaque membre de l'équipe pédagogique, au nom de la « foi en l'éducabilité », à poser un regard positif sur chaque élève et sur chaque situation, à s'interdire les jugements hâtifs



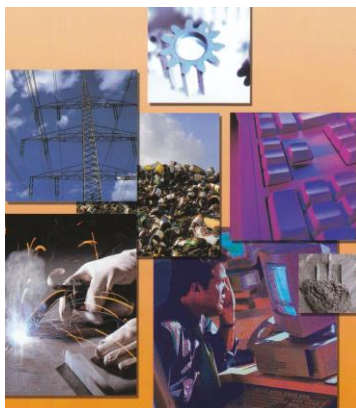
L'enseignement doit garantir aux jeunes de réelles chances d'insertion et d'émancipation sociale

PROJET EDUCATIF	PROJET PEDAGOGIQUE
Notre mission principale est de contribuer à former intellectuellement, socialement et professionnellement les jeunes de façon à leur permettre l'accès à une formation ultérieure ou l'insertion dans la vie professionnelle.	▪ En fonction de la mouvance et de la fragilité des structures économiques du monde actuel, porter une attention toute particulière à la transmission des connaissances essentielles et à la construction de compétences ▪ En restant dans les limites des missions de l'enseignement, veiller à entretenir, au bénéfice des élèves et des professeurs, des relations partenariales avec le monde économique. Veiller par le biais d'investissements judicieux à mettre les élèves dans des conditions d'apprentissage correctes ▪ Rechercher la qualité par une prise en compte active de la formation continuée du personnel
La formation dispensée tient également compte du projet personnel du jeune, de son souci d'autonomie et de sa créativité.	▪ Mettre en place des dispositifs permettant aux élèves de faire émerger leur projet personnel en utilisant pour ce faire des partenariats possibles (PMS, CEFA, alternance, clé pour l'adolescence, GCPP, ...)
La gestion du « capital santé », de l'esthétique et de la relation du milieu de vie sera également développée.	▪ Créer une cellule de coordination des activités en lien avec la santé afin d'intégrer les apports des intervenants extérieurs : sida, tabagisme, alimentation, sécurité routière, ... ▪ Utiliser le cours d'éducation physique comme outil de gestion et de développement du « capital santé » des jeunes ▪ Promouvoir les activités culturelles



L'enseignement doit amener les jeunes à être des citoyens responsables dans une société libre

PROJET EDUCATIF	PROJET PEDAGOGIQUE
Amener les jeunes qui nous sont confiés à être des acteurs responsables dans une société démocratique est une entreprise de longue haleine qui doit être obstinément prise en compte au quotidien.	▪ Accepter la démocratie comme une dynamique positive ▪ Promouvoir la construction de la démocratie par la pratique de la démocratie, celle de la justice et celle de la charité ▪ Mettre en place des structures participatives et démocratiques pour tous les acteurs de la communauté éducative
Contribuer à la formation de femmes et d'hommes qui demain seront aptes à assumer pleinement leurs responsabilités familiales, sociales et professionnelles constitue, à n'en pas douter, un défi essentiel. Les écoles sont un lieu de développement de ces qualités .	▪ Mener une collaboration active avec les familles qui restent un lieu fondamental d'éducation ▪ Mettre en place un réseau actif de collaboration avec les différents acteurs de la vie sociale



LE PROJET DE CHACUN DES ETABLISSEMENTS

La mise en œuvre du projet éducatif des « Aumôniers du Travail » nécessite une étroite collaboration entre Pouvoir Organisateur, Directions, Enseignants, Educateurs, Parents et Elèves.

L'école doit être un lieu d'éducation, de solidarité et de convivialité dans le respect des droits et des devoirs de chacun.

Chaque membre de la communauté scolaire aura à cœur de se sentir responsable de son travail bien fait sur le plan de la formation et de l'éducation inspiré par le souci spirituel et religieux.

La volonté de progrès devra caractériser le dynamisme de tous en vue d'améliorer les pratiques et de trouver des réponses aux questions qu'elles suscitent.

Les écoles mettent en place des structures afin de devenir des lieux où ces valeurs se vivent au quotidien.

Siège du Pouvoir Organisateur des Ecoles des Aumôniers du Travail
Boulevard Lambermont 17 – 1030 BRUXELLES

